

# **ASSEMBLEE GENERALE**

du 30 mars 2000  
**PROCES VERBAL**

Conformément aux dispositions de l'article 9.1 de ses statuts, l'Association Syndicale Libre "Le Cadran" s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 30 mars 2000 au Gymnase Maurice Herzog de BUSSY SAINT GEORGES.

***Etaient présents ou représentés*** : 25 propriétaires, représentant 58 % des voix.

***Etaient absents*** : Mmes et MM BEGUIN, CHAMOULAUD, DE GAUDUSSON, DETRY, ELFANDI, FOUCHER, GAINON, GAZIL, HAMDACHE, HILAIRE, MAUBACQ, MILOSAVLEJVIC, MUTHER, RENUCCI, RODRIGUEZ, VO QUANG, WANG, YANG.

Jean-Paul BEAUGENDRE ouvre la séance à 20h45.

## ***Constitution du Bureau de séance***

Président : Jean-Paul BEAUGENDRE  
Secrétaire : Jean-Marc STIDLER  
Scrutateur : Bruno GUMB

VOTE : La constitution du bureau de séance est approuvée à l'UNANIMITE.

## ***Approbation des comptes 1999 et quitus au Président pour la gestion de l'ASL.***

Jean-Paul BEAUGENDRE commente les comptes et faits marquants de 1999.

### Service Antenne

Rien n'a été dépensé en 1999 : le service collectif par le câble n'est toujours pas en place.

### EDF

Montant très proche du budget en dépit du maintien de l'abonnement relatif à l'antenne collective.

### Assurance

RAS. Les dépenses sont légèrement inférieures au budget.

### Espaces verts

Les dépenses sont inférieures au budget, certaines opérations envisagées (exemple : plantations place Martin Gondet) n'ayant pas été effectuées.

### Eclairage

Il n'y a eu aucune ampoule remplacée cette année.

### Divers

Ce sont essentiellement des frais de correspondance: fournitures, affranchissements, reprographie. Rappelons que ces frais sont réduits du fait que la plupart des convocations et procès verbaux des assemblées sont remis contre émargement au lieu d'être envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception. L'économie ainsi réalisée est estimée à plus de 1500 F par an.

### Imprévus

Il n'y en a pas eu en 1999.

### Travaux

Il n'y en a pas eu en 1999.

### Produits financiers

Les intérêts du compte livret se montent à 1324,52 F pour l'année 1999.

Les intérêts du compte livret sont produits par le placement des provisions pour frais de contrôles techniques en vue de la rétrocession, ainsi que, dans une moindre mesure, par les cotisations qui y sont placées dès réception alors que les dépenses s'évaluent sur toute l'année.

### Solde exercice

Du fait des dépenses non effectuées le solde de l'exercice s'élève à 9041,47 F. Cette somme sera reportée sur l'exercice 2000 et viendra en déduction des cotisations 2000.

### Avoirs bancaires

Outre le solde de l'exercice, les avoirs bancaires à fin 1999 sont constitués essentiellement des provisions pour frais de contrôles techniques (1000 F par maison) et du fonds de roulement (100 F par maison).

---

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve les comptes 1999 et donne quitus au Président Jean-Paul BEAUGENDRE pour sa gestion.

### ***Election du Président et du Bureau de l'ASL***

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée élit pour une durée de un an le Bureau de l'ASL, constitué des personnes suivantes :

Jean-Paul BEAUGENDRE : Président

Sophie SORIA : Trésorière

Sylvie DOUET, Bruno GUMB, Gina MARDIKIAN, Jean-Marc STIDLER : Assesseurs

### ***Budget 2000***

Le projet de budget 2000 s'élève à 48 880 F.

### Service Antenne

Reconduction de la cotisation prévue l'an dernier :  $43 \times 60 = 2580$  F

Rappel : l'AG du 4 mars 1998 a décidé de souscrire au Service Antenne proposé par Médiaréseaux, en remplacement du service assuré par l'antenne hertzienne privative actuelle.

### EDF

Montant un peu inférieur au réel 1999, en faisant à nouveau l'hypothèse d'une suppression de l'abonnement EDF de l'antenne hertzienne au cours du 2<sup>e</sup> semestre. Soit 5600 F en tout pour l'année.

### Assurance

Reconduction du budget précédent, à savoir : 3500 F.

### Espaces verts

Budget de 16 200 F, en augmentation du fait d'un changement de périmètre : les bandes engazonnées du boulevard de Lagny sont à présent incluses dans le contrat. Elle n'y étaient pas précédemment suite à un malentendu avec le Paysagiste.

### Eclairage

Reconduction du budget précédent, à savoir : 2300 F.

### Divers

Reconduction du budget précédent, à savoir : 500 F.

### Imprévus

Reconduction du budget précédent, à savoir : 1000 F.

Le problème des trous dans le bitume de la contre allée boulevard de Lagny n'était pas connu au moment de l'envoi des convocations (cf. questions diverses).

### Travaux

Néant pour 2000.

### Contrôles techniques rétrocession

Provision un peu plus forte cette année, profitant de l'excédent de l'exercice précédent : 17 200 F (400 F par maison).

Rappel : des contrôles techniques seront nécessaires le jour où la Municipalité acceptera la rétrocession des parties communes du lotissement (pas avant 2001).

Le montant des contrôles peut être estimé à environ 50 000 F TTC.

A cela il faudra probablement ajouter des frais de réparation, d'un montant équivalent ou supérieur.

Le principe retenu est de provisionner les frais de contrôles, dont le montant est cerné. Un appel de fonds supplémentaire pourra être fait le moment venu pour les travaux de réparation.

### Produits financiers

Prévision de 1600 F pour 2000.

### Cotisation

La cotisation 2000 est de 900 F par maison, inchangée par rapport à 1999.

---

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve le projet de budget 2000.

### ***Questions diverses***

#### Câble à la Résidence Le Cadran

Aux dires de UPC France (ex Médiaréseaux) il existerait toujours un problème de raccordement pour 9 maisons, situées aux numéros 1 à 5 rue Jean-Baptiste Vacher et 1 à 4 cour Paul Fossin.

Ces maisons dépendraient techniquement de la même zone de câblage que le lotissement Le Hameau Saint Georges, lequel n'a pas donné d'autorisation de travaux à ce jour.

Ceci n'empêche pas la commercialisation des services individuels payants dans les autres maisons, pour les personnes intéressées.

#### Interventions sur les parties communes

Il est rappelé que les parties communes appartiennent à l'ASL Le Cadran et non aux propriétaires des lots.

En conséquence il est formellement interdit aux riverains d'intervenir sur ces parties communes (taille d'arbuste, suppression d'arbre, plantations, ...) sans une autorisation du Président de l'ASL.

### Entretien des maisons

L'entretien de l'état extérieur des constructions est une obligation mentionnée au cahier des charges. Il est demandé aux propriétaires de veiller notamment à la peinture des boiseries, au traitement anti-mousse des toitures.

Concernant les briques des murets techniques, qui s'effritent, une solution technique est à trouver.

### Travaux modifiant l'aspect extérieur de la Résidence

Il est rappelé que les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur de la Résidence doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Président de l'ASL.

Ce dernier est le garant du respect du cahier des charges de l'ASL Le Cadran.

Il appartient ensuite aux propriétaires de déposer leur dossier de travaux auprès de la Municipalité. Celle-ci exige systématiquement l'avis du Président de l'ASL avant de se prononcer.

### Horaires de tonte et travaux bruyants

Les participants estiment qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause les horaires convenus lors de l'AG du 22/10/92 pour le passage des tondeuses à gazon et autres travaux bruyants.

Ces horaires sont conformes à l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> juillet 1992. Il convient de les porter à la connaissance des nouveaux arrivants et de les rappeler à la mémoire des anciens.

Les horaires de tonte et travaux bruyants seront donc distribués à nouveau avec le procès verbal de la présente AG.

Jour	Matin	Après-midi
Lundi au Vendredi	8h à 20h	
Samedi	9h à 12h	15h à 19h30
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	<b>Interdit</b>

### Arbres endommageant la chaussée

Deux arbres ont été arrachés place du cadran (cf. PV AG du 30/03/1999).

Au fur et à mesure qu'ils présenteront un risque pour la chaussée ou les réseaux, les arbres d'origine seront arrachés.

A la demande de la majorité des présents, un projet de remplacement des arbres arrachés sera étudié au cours de l'année, pour soumission à l'assemblée générale de 2001.

### Contre allée boulevard de Lagny

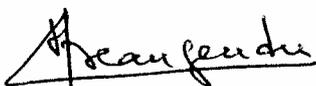
Des trous sont apparus dans le bitume de la contre-allée boulevard de Lagny.

B Gumb a demandé des devis à des entreprises. De son côté JP Beaugendre déclarera un sinistre au titre de la garantie décennale, pour le cas où ces désordres seraient le résultat de malfaçons.

---

Tous les points étant traités, la séance est levée à 22h30.

Fait à Bussy Saint Georges, le 15 avril 2000



Le Président

ASL Le Cadran



Le Secrétaire

AG du 30 mars 2000



Le Scrutateur

## BUDGET 2000

	BUDGET 1999	REEL 1999	BUDGET 2000
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 880</b>	<b>22 513</b>	<b>31 680</b>
EDF	6 000	6 019	5 600
SERVICE ANTENNE	2 580	0	2 580
ASSURANCE	3 500	3 477	3 500
ESPACES VERTS	14 000	12 772	16 200
ECLAIRAGE	2 300	0	2 300
DIVERS (Courriers, fournitures, ...)	500	246	500
IMPREVUS	1 000	0	1 000
<b>TRAVAUX</b>			

<b>DEPENSES = FONCTIONNEMENT + TRAVAUX</b>	<b>29 880</b>	<b>22 513</b>	<b>31 680</b>
--	---------------	---------------	---------------

<b>PROVISIONS</b>	<b>12 900</b>	<b>12 900</b>	<b>17 200</b>
Frais de contrôles techniques - Par maison :	300	300	400

<b>TOTAL DEPENSES + PROVISIONS</b>	<b>42 780</b>	<b>35 413</b>	<b>48 880</b>
PAR MAISON	995	824	1 137

REPORT EXERCICES PRECEDENTS	4 430	4 430	9 041
-----------------------------	-------	-------	-------

<b>RECETTES</b>	<b>40 300</b>	<b>40 025</b>	<b>40 300</b>
COTISATIONS	38 700	38 700	38 700
PRODUITS FINANCIERS	1 600	1 325	1 600
Recettes diverses			

SOLDE EXERCICE	1 950	9 041	461
----------------	-------	-------	-----

<b>COTISATION PAR MAISON (francs)</b>	<b>900 F</b>	<b>900 F</b>	<b>900 F</b>
Contre-valeur en euros	137,20 €	137,20 €	137,20 €

<b>A-FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 513,39</b>
EDF	6 018,95
ASSURANCE	3 477,00
ESPACES VERTS	12 771,54
ECLAIRAGE Entretien	0,00
DIVERS	245,90
IMPREVUS	0,00

<b>B-TRAVAUX</b>	<b>0,00</b>

<b>E-SOLDES BANCAIRES DEBUT 1999</b>	<b>38 830,34</b>
Compte Courant au 31/01/99	866,55
Compte Livret au 31/01/99	39 752,04
Opérations non encore enregistrées	-1 788,25

<b>F-RECETTES</b>	<b>40 024,52</b>
Cotisation (43 maisons)	38 700,00
Intérêts sur Livret	1 324,52

<b>G-SOLDES BANCAIRES FIN 1999</b>	<b>56 341,47</b>
Compte Courant au 07/01/2000	14,21
Compte Livret au 14/01/2000	61 276,56
Opérations non encore enregistrées	-4 949,30

<b>D-DEPENSES 1999 (A+B)</b>	<b>22 513,39</b>
------------------------------	------------------

<b>H-DEPENSES 1999 (E+F-G)</b>	<b>22 513,39</b>
--------------------------------	------------------

Montants en francs

<b>I-AVOIRS BANCAIRES</b>	<b>56 341,47</b>
Fonds de roulement	4 300,00
Provisions pour contrôles techniques	43 000,00
Solde exercice	9 041,47

Présenté à l'Assemblée Générale du 30 Mars 2000